

*Paris, le 3 juillet 2026*

## **À Hénin Beaumont : victoire pour Djelloul et Fabienne !**

Djelloul Khéris et Fabienne Payen, syndicalistes SUD CT à la mairie d'Hénin-Beaumont avaient été exclu-es de la Fonction publique territoriale pour 2 et 1 ans par le maire RN de la commune. Le conseil de discipline saisi par le maire n'avait pourtant retenu aucune faute.

Face à cette discrimination syndicale caractérisée dont la motivation était purement et simplement d'en finir avec le syndicalisme combatif à la mairie d'Hénin-Beaumont, Djelloul et Fabienne ont attaqué la décision avec le soutien de leur syndicat SUD CT, membre de l'Union syndicale Solidaires.

Dans son ordonnance du 3 juillet, le juge a suspendu les décisions d'exclusion et enjoint la mairie à réintégrer nos deux camarades sous peine d'astreinte. Il a reconnu l'absence de faute et la discrimination syndicale subie par nos camarades.

La mobilisation paie ! Cette décision conforte notre détermination à ne rien lâcher. Face aux maires-patrons voyous du RN à l'offensive contre le syndicalisme, nous poursuivons le combat !